



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

L'espace-test Pouss&Bio : Marine DUPONT

Pouss&Bio : Le bon plan(t) pour tester son projet en maraîchage bio. Découvrez l'expérience de Mari sur l'espace-test agricole à Verneuil-sur-Vienne.

Publié le 15 Novembre 2023

Depuis 4 ans, l'espace-test *Pouss&Bio* de Limoges Métropole accueille des porteurs de projets en maraîchage bio pour les aider à faire germer leur activité. Il représente l'un des axes du **Projet alimentaire territorial** (<https://www.limoges-metropole.fr/territoire-attractif/nos-grands-projets/le-projet-alimentaire-territorial-pat>) porté par la Communauté urbaine visant à développer l'agriculture maraîchère sur le territoire et à améliorer la qualité de l'alimentation.

Retour d'expérience

Marine DUPONT a testé son projet de maraîchage sur l'espace-test *Pouss&Bio* durant 2ans. Avant de s'installer sur l'espace-test agricole, elle disposait déjà d'une expérience dans le maraîchage.



Avant d'intégrer l'espace test agricole j'ai été infirmière pendant 2 ans, ensuite j'ai fait une formation agricole qui s'intitule Pass Installation APTEA dans le Nord De La France (équivalent du stage paysan créatif de la Région). Afin d'intégrer l'espace test agricole, j'ai été choisie par un Jury sur la base de mon expérience professionnelle (agricole) et sur mon projet d'installation autour de Limoges.

Marine explique comment s'est déroulé son passage dans l'espace-test *Pouss&Bio* et ce que cela lui a apporté.



J'y suis restée un peu plus de 2 ans (fin de mon contrat en Avril 2024), cela m'a permis de peaufiner ma technique en maraîchage, de faire ma clientèle et d'avoir des investissements moins importants au démarrage.

J'ai également pu créer mon réseau avec les autres agriculteurs de la région. L'autre avantage est la présence d'autres maraîchers sur l'espace test, cela permet d'avoir les retours de leurs expériences par rapport au terrain et à la vente.

Voici les conseils que Marine donnerait à quelqu'un qui hésiterait à découvrir le dispositif.



Si la personne est vraiment motivée, il ne faut pas hésiter à candidater. Dans mon cas, je viens d'une autre région et cela m'a rassurée et m'installer progressivement tout en étant accompagnée par les différentes structures agricoles (ADEAR, Chambre d'agriculture), ainsi que par la couveuse BGE qui gère le côté administratif et comptable. Cela m'a permis d'être plus à l'aise et "focus" sur le côté technique du maraîchage. Enfin on est moins pressé de trouver du terrain et on peut en visiter plusieurs avant de trouver notre coup de cœur.

Après *Pouss&Bio*, Marine continue de semer. Son projet se concrétise aujourd'hui avec la création d'une ferme biologique sur la commune de Veyrac.

Facebook (<https://www.facebook.com/JardinDeLaVienne>)

Site internet Le Jardin la Vienne (<https://lejardindelavienne.wixsite.com/lejardindelavienne>)



Découvrez son projet en ligne sur Miimosa (<https://miimosa.com/fr/projects/au-plounty-on-seme-la-vie-creation-d-une-ferme-biologique>)

: un site dédié au financement* participatif dédié à la transition agricole et alimentaire.

(*Fin de financement participatif du projet de Marine DUPONT le 24 novembre)

Facebook

(<https://www.facebook.com/JardinDeLaVienne>) Site internet Le Jardin la Vienne (<https://lejardindelavienne.wixsite.com/lejardindelavienne>)

Pouss&Bio, et pourquoi pas vous ?

Comment ça marche ?

Des moyens de production, un suivi individuel et collectif

Situé dans la commune de **Verneuil-sur-Vienne**, (<https://www.limoges-metropole.fr/limoges-metropole/20-communes/verneuil-sur-vienne-114>) l'espace test agricole Pouss & Bio est dédié au maraîchage en culture biologique. Il offre des conditions optimales pour les porteurs de projets qui souhaitent tester leur activité avant leur installation.



Ouvert depuis
JUILLET 2019



VERNEUIL-SUR-VIENNE
à proximité de la N141
et la N520



3 PLACES

DES MOYENS DE PRODUCTION, UN SUIVI INDIVIDUEL ET COLLECTIF



Du matériel et des locaux en commun :

- Des tracteurs et outils tractés.
- 1 bungalow d'accueil.
- 1 tunnel de stockage de 125 m².
- 1 local de stockage frigorifique.



Une parcelle individuelle de 1 ha avec :

- 1 serre de 500 m².
- 1 accès à l'irrigation.
- 1 container de stockage de 15 m².
- 1 réservoir d'eau de pluie.



Un soutien technique adapté au projet d'installation



Des formations collectives



Un accès facilité au réseau professionnel local



Un portage juridique et comptable

ET APRÈS ?

Au bout de 3 ans maximum à Pouss & Bio, le maraîcher peut choisir de s'installer en autonomie ou avec la **SCIC Ceinture Verte des terroirs de Haute-Vienne**.

- Créée en 2021 à l'initiative de Limoges Métropole.
- 1^{re} installation à Isle en 2022.
- Associe des acteurs locaux publics et privés.
- Capital ouvert aux investisseurs solidaires.

RDV sur laceintureverte.fr



Et après ?

Au bout de 3 ans maximum à **Pouss&Bio**, le maraîcher peut choisir de s'installer en autonomie ou avec la SCIC Ceinture Verte des terroirs de Haute-Vienne.

- > Créée en 2021 à l'initiative de Limoges Métropole.
- > 1^{re} installation à Isle en 2022.
- > Associe des acteurs locaux publics et privés.
- > Capital ouvert aux investisseurs solidaires.

Des places sont disponibles

Vous êtes titulaire d'une formation agricole, possédez une expérience dans le maraîchage et souhaitez vous installer ? **Postulez ! Venez tester votre projet et prenez part à la construction de la ceinture maraîchère de Limoges Métropole !**

- > **Envoyez un CV et une lettre de motivation**
- > **Plus d'infos au 06 59 70 49 44**



L'espace test maraîchage *Pouss & Bio* est un espace dédié à l'accompagnement de porteurs de projets en vue d'une installation professionnelle agricole pérenne, avec la mise à disposition de foncier, de matériel et d'un réseau d'acteurs pour guider et conseiller les maraîchers dans leur projet d'installation.

Avec l'adoption du Projet Alimentaire Territorial en 2018 puis en 2020, Limoges Métropole a pour objectif de renforcer l'offre maraîchère de son territoire et de développer l'approvisionnement en produits locaux des consommateurs et en particulier la restauration collective des communes.